



Programme des Nations Unies pour l'environnement



UNEP/BUR/57/3
24 avril 2001

FRANCAIS
Original: ANGLAIS



PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANÉE

Réunion du Bureau des Parties contractantes à la
Convention pour la protection de la mer Méditerranée
contre la pollution et à ses protocoles

Nicosie, Chypre, 3-5 mai 2001

RAPPORT DU COORDONNATEUR SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITÉS MENÉES DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION DU BUREAU (Novembre 2000 – Avril 2001)

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

A. Coordination

- (a) Cadre juridique
 - Position des ratifications
 - Révision du Protocole "situations critiques"
 - Système d'établissement/soumission des rapports
- (b) Questions financières et institutionnelles
- (c) Information, participation et formation
- (d) CMDD
- (e) Collaboration avec les ONG et autres partenaires
- (f) Proposition d'établissement d'un nouveau CAR en Turquie
- (g) Visite du Directeur exécutif du PNUE
- (h) Evaluation du PB, du PAP et du Programme des 100 Sites historiques
- (i) Préparation de la réunion des Points focaux du PAM et de la réunion des Parties contractantes

B. Prévention et maîtrise de la pollution

- (a) MED POL
- (b) REMPEC
- (c) CAR/PP

C. Aires protégées et diversité biologique

CAR/ASP

D. Environnement et développement

- (a) CAR/PB
- (b) CAR/PAP
- (c) CAR/TDE
- (d) Sites historiques

ANNEXES

Annexe I : Calendrier, au 12 mars 2001, des réunions organisées dans le cadre du PAM

Annexe II : Position, au 29 janvier 2001, des signatures et ratifications de la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et de ses Protocoles

Annexe III : Etat, au 31 mars 2001, des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée

Introduction

1. Le présent rapport fait état des progrès accomplis au cours de la mise en oeuvre des diverses activités menées par l'Unité de coordination, ses Centres d'activités régionales (CAR) et le MED POL, depuis la dernière réunion du Bureau des Parties contractantes (Damas, Syrie, 31 octobre – 1^{er} novembre 2000).

A. COORDINATION

2. Un calendrier, au 12 mars 2001, des réunions organisées dans le cadre du PAM figure à l'annexe I du présent rapport.

(a) Cadre juridique

- Position des ratifications

3. La position, au 29 janvier 2001, des signatures et ratifications figure à l'annexe II au présent rapport.

- Révision du Protocole "situations critiques"

4. La deuxième réunion d'experts juridiques et techniques sur les amendements au Protocole "situations critiques" s'est tenue à Monaco du 2 au 6 avril 2001.

5. Le rapport de la réunion et le texte révisé du Protocole seront distribués lors de la réunion du Bureau.

RECOMMANDATION :

Le Bureau est invité à se prononcer sur le document et proposer des dates pour la réunion de plénipotentiaires qui se tiendra à Malte.

- Système de rapports

6. Suite à la recommandation adoptée par la Onzième réunion ordinaire des Parties contractantes (Malte, octobre 1999) et aux instructions du Bureau, une réunion a été organisée à Athènes le 28 février 2001 en vue d'examiner le texte relatif à l'établissement de rapport qu'un consultant avait préparé. Le document qui comprend la version finale du texte est présenté sous la cote UNEP/BUR/57/4 au Bureau qui l'examinera en vue de l'approuver.

RECOMMANDATION :

Le Bureau est invité à examiner le texte proposé et prendre les décisions pertinentes.

(b) Questions financières et institutionnelles

Projets

7. Pour le budget 2001, tous les projets en cours ont été soumis pour révision afin de refléter les dépenses réelles de l'année 2000 et de reporter en 2001 tout montant non dépensé pour permettre l'achèvement des activités.

Position du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée

8. Au 31 mars 2001, les contributions pour l'année 2001 non versées se montaient à 5.912.601 dollars E.U. et les arriérés de contribution des années antérieures à 1.243.340 dollars E.U. soit un total de contributions non versées au Fonds d'affectation de 7.155.941 dollars E.U.

9. Le montant total des contributions recouvrées en 2001 pour cette même année et pour les années antérieures était de 20.514 dollars E.U.

10. La contribution ordinaire et la contribution volontaire de l'Union Européenne pour l'année 2001 n'ont pas encore été reçues.

11. La position des contributions à la fin mars 2001 figure à l'annexe IV du présent rapport.

Questions concernant le personnel

12. M. H. Da Cruz a été recruté et pris ses fonctions d'administrateur de programme, classe P.4 (no de poste : ME-6030-00-04-1103), le 18 décembre 2000.

13. M. B. Kamal a été recruté et pris ses fonctions de fonctionnaire chargé de l'information, classe P.3 (no de poste : 6030-00-04-1105), le 22 janvier 2001.

14. M. I. Meimarides a été recruté et pris ses fonctions d'assistant chargé du traitement des données, classe G.6 (no de poste : OTO 27800 EL-L001), le 1^{er} novembre 2000.

15. Le poste de secrétaire FEM, classe G.4 (no de poste : GF/ME-6030-00-03-1301) est actuellement vacant et le processus de recrutement est en cours.

16. Un jury a siégé le 7 mars 2001 pour sélectionner le candidat au poste d'administrateur du projet FEM, classe L.4 (no de poste : GF/ME-6030-00-04-1105). Le jury a soumis ses recommandations à la Section de gestion des ressources humaines (HRMS) à Nairobi.

17. Un jury a siégé le 6 mars 2001 pour sélectionner le candidat au poste d'assistant d'administration FEM, classe G.5 (no de poste : GF/ME-6030-00-08-1302). Le jury a soumis ses recommandations à la Section de gestion des ressources humaines (HRMS) à Nairobi.

18. Mme C. Bienvenue a été sélectionnée comme candidate pour le poste de secrétaire MED POL, classe G.4 (no de poste : ME-6030-00-04-1316). Elle attend son contrat à durée déterminée après le certificat d'aptitude physique requis.

19. Mme H. Fissala-Petrou, assistante des services des réunions (no de poste : ME-6030-00-04-1303) a été promue à la classe G.7, après reclassement du poste.

20. Mme D. Mandika, assistante/budget (no de poste : OTO 27800 EL-1002) a été promue à la classe G.7, après reclassement du poste.

(c) Information, participation et formation

21. Le fonctionnaire chargé de l'information, M. Baher Kamal, ressortissant égyptien et espagnol, a été nommé; il a pris ses fonctions et rejoint l'équipe MEDU le 22 janvier 2001; il est attendu que la visibilité du PAM s'améliore, que les informations soient mieux préparées et diffusées de façon plus appropriée.

22. Des dossiers d'information ont été préparés et distribués pour la conférence de presse qui s'est tenue le 22 mars à Monaco, à l'occasion de la réunion sur les amendements au Protocole "situations critiques" et de la manifestation organisée en marge de la Neuvième réunion CDD/ONU sur le "Développement durable en Méditerranée".

23. En application de la décision prise par la précédente réunion du Bureau (Damas, 31 octobre – 1^{er} novembre 2000), le logo du PAM a été définitivement mis au point : selon le contexte et les besoins, trois versions seront utilisées : un logo à plusieurs couleurs, un logo bleu et un logo noir et blanc; des modèles sur CD-ROM ont été communiqués à tous les fonctionnaires et responsables concernés des CAR et du PNUE pour les utiliser comme il convient et des exemplaires ont été envoyés à titre d'information à toutes les Parties contractantes.

24. Au titre du suivi des recommandations de la CMDD sur le thème "Information, sensibilisation et participation", un atelier a été organisé au Caire du 21 au 23 octobre 2000 avec le concours de la Commission européenne. Il avait pour sujet "Information, sensibilisation et participation en matière de développement durable dans les pays arabes". Il a été organisé conjointement par le CEDARE, le CAMRE/Ligue des Etats arabes et le RAED (Réseau Arabe pour l'Environnement et le Développement). Il a rassemblé des représentants de 17 pays, plusieurs ONG et institutions régionales. La base substantielle d'une stratégie régionale/méditerranéenne en matière d'information, sensibilisation et participation a été préparée. Au titre du suivi de l'atelier et afin d permettre de mieux utiliser les différents rapports présentés avant la session par les pays et les ONG, une "Stratégie régionale" plus détaillée et cohérente est en cours d'élaboration. Le projet de rapport devrait être prêt pour octobre 2001.

25. La nouvelle brochure du PAM a été préparée et éditée en anglais. La version française est en cours de préparation ainsi que les dépliants relatifs en anglais et en français. La version arabe a été révisée et devrait être bientôt publiée. De plus, un poster PAM a été préparé et édité, permettant en un clin d'œil d'avoir un bref aperçu de ses objectifs, sa structure et ses activités.

26. La base de données visant à mettre en place un réseau régional des médias du PAM est en cours de création : il convient d'identifier et d'établir des contacts avec des journalistes et d'autres personnes représentant les médias, spécialistes de l'environnement en Méditerranée.

Site Web

27. Le site Web a continué à être tenu à jour et sera prochainement remodelé et restructuré.

Activités de la bibliothèque :

Demandes de renseignements

28. Au cours de la période allant de novembre 2000 à mars 2001 (inclus), la bibliothèque a enregistré 167 demandes de renseignements. Sur ce total, environ 44,32% ont été reçues en personne et 39,66% par courrier électronique. 37,96% des demandes venaient du personnel MEDU et des CAR. 62,93% venaient d'utilisateurs extérieurs, dont 30,77% du secteur de l'éducation.

29. Cent quatre-vingt six publications (84 journaux, 80 rapports techniques, 32 monographies) ont été reçues, classées et traitées et ajoutées à la collection, ainsi que de nombreuses notes d'information et bulletins.

Automatisation

30. La phase de programmation a été achevée et les logiciels ont été choisis.

Documents de réunion du PAM

31. Le travail a commencé sur l'étape de programmation du "scanning" des documents de réunion du PAM et de leur conversion sous format électronique.

Publications

32. Le numéro double 42-43 de "MedOndes" (hiver 2000-2001) a été publié en anglais et en français (mars 2001). La version arabe est en cours de préparation.

33. Rapports techniques du PAM :

PNUE/MED POL/OMS. Les stations d'épuration des eaux usées municipales dans les villes côtières de la Méditerranée. No. 128 de la Série des rapports techniques du PAM, PNUE, Athènes 2000 (en anglais et en français).

34. UNEP/MAP Combating Land Based Pollution in the Mediterranean, UNEP, Athens 2001 (en anglais seulement).

(d) Commission Méditerranéenne du Développement Durable (CMDD)

35. La sixième réunion de la CMDD s'est tenue à Tunis du 14 au 17 novembre 2000; en plus des questions généralement abordées par la CMDD, cette réunion a inclus des discussions sur l'adoption des propositions pour le "Bilan stratégique" et un Segment de haut niveau avec une déclaration spécifique. Ces deux points ont déclenché des discussions intenses, soulevant d'importantes questions liées au programme d'activités, à la méthode de travail et au suivi des recommandations et propositions; bien que les discussions aient été parfois extrêmement difficiles, elles ont permis de démontrer que la CMDD remplit effectivement son mandat de plateforme de réflexion intensive.

36. Puisque la réunion de la CMDD à sa fin n'avait adopté qu'un résumé de conclusions, un rapport élargi a ensuite été préparé et terminé fin janvier 2001 après y avoir inclus les commentaires des membres de la Commission. Immédiatement après qu'il ait été achevé, le Secrétariat s'est attelé à mettre en œuvre certaines des conclusions.

37. Tenant compte d'autres observations parvenues plus tardivement, le "Bilan stratégique pour l'an 2000" a été finalisé et est actuellement révisé pour permettre une lecture plus facile et une plus vaste diffusion; une synthèse du "Bilan stratégique" est en cours de préparation; résumant l'état de l'environnement méditerranéen, son développement et les pressions qu'il reçoit ainsi que les actions prises en matière de politique, les réponses et les perspectives pour un développement durable, cette synthèse sera distribuée à toutes les organisations régionales et internationales concernées par la mer Méditerranée, globalement ou partiellement, leur permettant de prendre en compte le contexte méditerranéen et ses réalisations dans leur contribution respective pour la préparation du Sommet mondial sur le développement durable, prévu pour 2002.

38. Conformément aux décisions de la 5^{ème} et de la 6^{ème} réunion de la CMDD ainsi que de la Onzième réunion des Parties contractantes, une "Stratégie d'application et de suivi des recommandations et propositions d'action de la CMDD" est en cours de préparation : à cette fin et pour tenir dûment compte des points de vue et des désirs de toutes les parties concernées, un bref questionnaire a été envoyé à toutes les Parties contractantes et aux membres de la CMDD ainsi qu'aux composantes du PAM leur demandant leurs commentaires sur les actions entreprises ou à entreprendre, chacun à son propre niveau, de quelle façon, avec quels moyens institutionnels et techniques : de plus, plusieurs pays ont entrepris des études pilotes et de démonstration dans les domaines suivants : "gestion de la demande en eau", "gestion durable des régions côtières" et "tourisme et développement durable".

39. Suite à la proposition du Ministre de l'environnement espagnol lors du Segment de haut niveau organisé pendant la 6^{ème} réunion de la CMDD, les autorités espagnoles ont confirmé qu'elles offraient leur appui pour la préparation des "Orientations stratégiques", un cadre assorti de lignes directrices en vue de préparer la "Stratégie méditerranéenne de développement durable". Un montant de 100.000 dollars E.U. a été mis à la disposition du Secrétariat qui devra être principalement utilisé pour couvrir les frais de 3 à 4 experts, d'une ou deux sessions de travail dans les cinq mois prochains ainsi que l'organisation d'une réunion élargie d'experts en Espagne, au début de 2002, qui sera chargée de détailler les "orientations" et d'élaborer un programme de travail pour la préparation de la "Stratégie".

40. Suite à la proposition faite par le Ministre de l'environnement turc d'accueillir et d'offrir sur appui pour la tenue de la 7^{ème} réunion de la CMDD, les autorités turques ont confirmé ce soutien s'élevant à environ 50.000 dollars pour organiser la réunion du 3 au 6 octobre à Antalya.

(e) Collaboration avec les ONG et autres partenaires

41. Le Secrétariat a préparé en mars 2001 la version finale révisée du rapport sur la coopération du PAM avec ses partenaires dans la société civile. Le rapport figure dans le document UNEP/BUR/57/Inf.4 joint en annexe.

42. Une réunion chargée de discuter ce document avec les principales organisations internationales partenaires s'est tenue à Barcelone le 19 avril 2001.

43. Le rapport de la réunion sera distribué au Bureau sous la cote UNEP(DEC)/MED WG.184/3.

RECOMMANDATION :

Le Bureau est invité à examiner le rapport et les nouvelles propositions avant de les présenter aux Parties contractantes.

(f) Proposition d'un nouveau Centre d'activités régionales en Turquie

44. Conformément à la proposition faite lors de la Onzième réunion des Parties contractantes de créer un nouveau CAR en Turquie, les autorités turques ont envisagé que le centre pourrait être créé dans le cadre du PNUE/PAM à Antalya. Ses activités devraient se concentrer sur l'éco-tourisme.

45. Le 26 mars 2001, une réunion de travail a été organisée à l'Université de la Méditerranée pour tenter d'identifier le mandat, les partenariats potentiels, les objectifs, la structure, le financement et les activités du Centre.

46. Les autorités turques ont préparé une note brève qui sera distribuée à la réunion du Bureau afin de procéder à un premier échange de vues.

(g) Visite du Directeur Exécutif du PNUE

47. Le Directeur Exécutif du PNUE, M. Klaus Töpfer s'est rendu en visite à l'Unité de coordination le 19 mars 2001 et a discuté avec le personnel MEDU des affaires courantes et des objectifs futurs.

(h) Evolution du PB, du PAP et du Programme des 100 sites historiques

48. Suite à la recommandation approuvée par la XI^{ème} réunion ordinaire des Parties contractantes, le processus d'appréciation du programme et d'évaluation financière pour le CAR/PAP et le CAR/PB s'est poursuivi au cours de cette période.

49. Une évaluation de la pertinence pour le PAM du Programme des 100 sites historiques et de son rôle dans le contexte de la Phase II a également été lancée.

(i) Préparation de la réunion des Points focaux du PAM et de la réunion des Parties contractantes

50. Depuis la dernière réunion du Bureau, la préparation de la réunion des Points focaux du PAM qui se tiendra à Athènes du 11 au 14 septembre 2001 et celle de la Onzième réunion ordinaire des Parties contractantes (Monaco, 14-17 novembre 2001) ont déjà progressé. Le Secrétariat a noué des contacts avec le pays-hôte de la réunion des Parties contractantes et prépare actuellement la documentation nécessaire pour la réunion des Points focaux.

B. PREVENTION ET MAITRISE DE LA POLLUTION

(a) MED POL

Pollution d'origine tellurique

Evaluation de la pollution

51. **Programme de surveillance continue** : le travail s'est poursuivi pour finaliser les programmes nationaux de surveillance continue, visant à y inclure des activités de surveillance des tendances, de la conformité et des effets biologiques. Deux accords supplémentaires qui avaient été finalisés auparavant (Grèce et Turquie) ont été formellement

signés pendant la période novembre 2000 – avril 2001. Des contacts ont été engagés pour la mise à jour / la prolongation des programmes actuels pour 2001. D'importants efforts sont fournis pour inclure la surveillance continue des effets biologiques dans tous les nouveaux programmes. Quatre pays ont envoyé les premiers résultats et données concernant leur programme de surveillance des tendances 1999-2000. Les données ont été évaluées et les observations sur les rapports ont été communiqués aux pays.

52. Dans le cadre du **Programme d'assurance qualité des données**, le Laboratoire AIEA/MESL, sis à Monaco, a distribué aux pays un nouvel échantillon de sédiments pour les contaminants organiques en janvier 2001. Deux cours de formation par groupe sur la détermination des contaminants inorganiques et organiques dans différentes matrices du milieu marin ont été organisés à Monaco, en novembre 2000, auxquels 11 chercheurs ont participé. Le personnel du Laboratoire AIEA/MESL a effectué en décembre 2000 deux missions sur l'assurance qualité des données pour les métaux en trace, l'une au Maroc et l'autre au Liban.

53. Les travaux se sont poursuivis quant à la préparation de la nouvelle **base de données MED POL** afin d'y introduire les données sur la surveillance continue des tendances et de la conformité. Des contacts ont été pris avec des institutions de la région et d'autres extérieures à la région, afin d'utiliser l'expérience existante en la matière. Une réunion d'experts, informelle et restreinte, est organisée à Athènes en avril 2001 afin d'examiner la structure de la base de données MED POL actuelle et de l'adapter aux nouveaux besoins de MED POL Phase III. Au cours de la réunion, les formulaires de rapport pour les données seront également examinés et adaptés. La nouvelle base de données pour la Phase III du Programme MED POL devrait être prête d'ici la fin du premier semestre 2001.

54. Les travaux se sont poursuivis sur la version finale de **l'évaluation et de la présentation de toutes les données MED POL disponibles**. Ce travail devrait être terminé au cours de l'été 2001 avec la préparation d'un rapport et d'un CD-ROM qui seront largement distribués dans la région.

Gestion des détritits côtiers

55. Suite à ses activités menées visant à évaluer l'état actuel des connaissances en matière de gestion des **détritits marins et côtiers**, le Secrétariat a commencé à analyser les informations contenues dans les questionnaires qui avaient été envoyées à tous les Coordonnateurs nationaux. Sur la base des réponses reçues de seize pays, il s'est efforcé d'identifier les éléments qui pourraient permettre de formuler un plan d'action régional. Une première analyse, actuellement presque finalisée, montre que la présence de déchets solides sur la côte, flottants sur l'eau ou gisant au fond de la mer est principalement due à un manque de bonne gestion et de coordination aux niveaux national et local ainsi qu'à un accès insuffisant aux informations techniques pertinentes. Le projet de rapport du Secrétariat comprendra un examen de l'état actuel des connaissances en matière de gestion des déchets solides côtiers dans la région et proposera des lignes directrices à considérer aux niveaux national et régional afin de réduire les effets adverses des déchets solides sur l'environnement marin et côtier méditerranéen. Le rapport sera envoyé à tous les Coordonnateurs nationaux et aux ONGs en vue de leurs commentaires.

Etablissement des Registres sur le transport et les rejets de polluants (PRTR)

56. Les négociations avec l'EEAA d'Egypte sur la mise en place d'un **projet pilote PRTR** en Méditerranée à Alexandrie se sont poursuivies et l'EEAA a approuvé un projet de mémorandum d'accord. Le MED POL et l'ONUDI-CIS se sont réunis à Athènes pour préparer le lancement du projet. Il a été convenu d'organiser un atelier dans les locaux de la branche de l'EEAA à Alexandrie pour expliquer les objectifs du projet, le processus de mise

en œuvre technique au niveau de l'EEAA et des industries locales et définir les modalités de participation des ONG et des systèmes locaux d'information et médias. Après le lancement du processus, la branche de l'EEAA à Alexandrie assurera le suivi de la mise en œuvre avec un consultant national, avec la coopération et la supervision du MED POL. Des premiers contacts ont été établis pour étudier la possibilité de lancer des projets pilotes semblables dans d'autres pays.

Maîtrise de la pollution

57. La réunion du **Réseau informel sur le respect et l'application effective de la législation** s'est tenue à Sorrento, Italie, du 15 au 17 mars 2001. La réunion était conjointement organisée avec l'Agence italienne de protection de l'environnement (ANPA) et sa contrepartie de la région de Campanie. Dix-huit pays étaient présents (Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie, Egypte, Espagne, Grèce, Israël, Italie, Liban, Libye, Malte, Maroc, Monaco, Slovaquie, Syrie et Tunisie). Les représentants ont présenté la situation qui prévalait dans leurs pays en ce qui concerne les systèmes d'inspection environnementale. Au cours des débats, il a été convenu que des réunions du réseau informel devraient être tenues régulièrement, que l'échange d'information devrait être intensifié et que le volet – renforcement des capacités – devrait être renforcé afin de consolider les systèmes d'inspection. Les pays devraient demander l'assistance du Programme MED POL. De plus, il a été convenu de démarrer la préparation des lignes directrices relatives aux inspections environnementales et une discussion s'ensuivit sur leur contenu éventuel. Cette activité pourrait être financée par le biais du Projet FEM en cours.

58. Une réunion consultative d'experts pour discuter et convenir de critères transfrontières pour la sélection de **points chauds de pollution** dans du Projet FEM est organisée à Athènes les 5 et 6 avril 2001. La réunion à laquelle devraient participer dix experts tant de pays éligibles pour le FEM (sept participants) que de pays non éligibles (trois participants) a pour mandat d'examiner les critères proposés en vue de les étudier et de les commenter. Les résultats de la réunion seront ensuite envoyés aux Coordonnateurs nationaux et, si besoin est, la liste des points chauds de pollution sera mise à jour.

59. Un document sur "**Les stations d'épuration des eaux usées municipales dans les villes côtières de la Méditerranée**" a été publié (no 128 de la série des rapports techniques du PAM, Athènes 2000). Le document a été préparé par l'OMS et le MED POL et décrit la situation en matière d'épuration des eaux usées municipales dans les villes côtières de la Méditerranée de plus de 10.000 habitants. Le document a été approuvé par la réunion des Coordonnateurs du MED POL et a été mis à jour en 2000.

Mise en œuvre du Protocole tellurique / PAS

60. Dans le cadre de la mise en œuvre du PAS, le Projet FEM a été lancé et a démarré en janvier 2001 avec le recrutement de l'administrateur du Projet FEM par intérim. Dans ce contexte, le Secrétariat a tenu deux réunions des comités interagences et de coordination afin de discuter les détails opérationnels du Projet (UNEP(DEC)/MED WG.181 et UNEP(DEC)/MED WG.180). Ces réunions ont examiné et discuté le rôle et les obligations des partenaires du Projet, les dispositions institutionnelles au niveau national et les questions budgétaires. Au cours de ces réunions, la stratégie de mise en œuvre de chaque partenaire a également été examinée et discutée. Les participants de 11 pays et 4 institutions ont souligné l'importance de la participation des ONG dans la mise en œuvre du Projet et par conséquent, il a été convenu de redistribuer le budget qui a été alloué pour leur participation.

61. Conformément à la recommandation de la Onzième réunion ordinaire des Parties contractantes et en suivi du processus de mise en œuvre du PAS, le MED POL a préparé un

“Document opérationnel du PAS” discuté par les représentants des Parties contractantes, des ONG et des institutions du système des Nations Unies concernées à Catane, Italie, du 28 au 30 mars 2001.

62. Le document opérationnel a été préparé sur la base : 1) des remarques des pays en réponse à la demande lancée par le Secrétariat qui les priait d'envoyer leurs commentaires sur le processus de mise à jour du PAS et 2) des propositions du Secrétariat sur la mise en œuvre à long terme du PAS visant à assurer que les activités y relatives soient durables, efficaces et mesurables. Le document comprend deux parties décrivant; 1) les dispositions institutionnelles et les structures d'appui qu'il conviendrait d'envisager aux niveaux régional et national et; 2) les instructions techniques détaillées données aux pays sur la façon d'aborder les questions techniques du PAS. Le Secrétariat propose, entre autre, que les pays définissent un “bilan de base national” pour chacun des objectifs du PAS, permettant ainsi aux autorités nationales et au Secrétariat de repérer quantitativement la réduction de pollution escomptée.

63. La mise en œuvre de la composante du projet “Développement et application des instruments économiques pour la mise en œuvre durable du PAS MED” dans le cadre du projet PAS MED cofinancé par le FEM a démarré. Un questionnaire sur l'application des instruments économiques en Méditerranée et des lignes directrices sur la méthodologie à suivre pour mettre en œuvre la composante ont été élaborés et la réunion d'experts sur les instruments économiques est en cours de préparation. L'ensemble de la composante est devenue en janvier 2001 un projet séparé, avec ses propres exigences de soumission de rapports. Dans le cadre de cette composante, le CAR/PAP prépare une réunion d'experts chargée d'adopter les méthodes d'évaluation existantes en matière d'instruments économiques.

Coopération avec le Programme d'Action Mondial (GPA) du PNUE

64. Dans le cadre de la mise en œuvre du GPA au niveau régional, les efforts de coopération avec le Bureau de coordination du GPA se sont poursuivis. De plus, le MED POL apportera sa contribution à la préparation de la réunion intergouvernementale sur la mise en œuvre du Programme GPA qui se tiendra au mois de septembre au Canada. A cet égard, une lettre sera envoyée à tous les Coordonnateurs du MED POL en vue de préparer un document sur la mise en œuvre du Programme GPA dans les pays méditerranéens, qui sera présenté lors de la réunion intergouvernementale au Canada. Le MED POL préparera également un document d'examen de la mise en œuvre du GPA au niveau régional (mise en œuvre du Protocole “tellurique” et du PAS).

Protocole “immersions”

65. En vertu des dispositions du Protocole “immersions” (art. 4 et 6), le Secrétariat a préparé de nouvelles lignes directrices concernant la gestion des déchets de poissons ainsi que l'immersion de plateformes et autres structures artificielles en mer; elles ont été adressées aux Coordonnateurs nationaux pour observations. Ces deux séries de lignes directrices seront considérées et discutées pendant la réunion des Coordonnateurs nationaux pour le MED POL, fin mai, avant d'être examinées par les Points focaux du PAM et par la Douzième réunion ordinaire des Parties contractantes qui se tiendra à Monaco.

Gestion des saumures provenant des usines de dessalement

66. Suite aux activités entreprises pour la mise en œuvre des Protocoles “immersions” et “tellurique”, le Secrétariat a préparé un projet d'évaluation des impacts des rejets d'eaux saumâtres dans la mer Méditerranée sur l'écosystème marin ainsi qu'un avant-projet de lignes directrices en matière de gestion des saumures.

67. Le rapport a examiné les activités de dessalement dans la région méditerranéenne et décrit les dommages éventuels portés aux écosystèmes marins locaux suite au rejet d'eaux saumâtres chaudes contenant divers types de matières chimiques utilisées dans le processus de dessalement et/ou résultant de la corrosion des tuyauteries et autres parties métalliques.

68. Le rapport sera envoyé en mai 2001 aux Coordonnateurs nationaux et aux experts régionaux pour observations.

(b) REMPEC

Introduction

69. Conformément aux objectifs du REMPEC de :

- renforcer les capacités des Etats méditerranéens et les aider à le faire dans les domaines de la prévention de la pollution par les navires et de la préparation à l'intervention contre la pollution marine;
- faciliter la coopération entre les Etats méditerranéens en vue de répondre à une pollution marine accidentelle;
- fournir un cadre pour l'échange d'informations sur les questions opérationnelles, scientifiques, juridiques et financières,

et conformément aussi à une décision des Parties contractantes à la Convention de Barcelone, le Centre a continué à mener ses activités en attachant une attention toute particulière à :

- un appui plus soutenu à certains pays de la région en vue de les aider à mettre en place leurs systèmes nationaux visant à répondre de manière prompte et avisée à une pollution accidentelle (renforcement des capacités);
- au développement plus poussé de la base de données TROCS, à sa prise en compte et à son utilisation comme banque de données et, dans le même temps, comme outil diagnostique en appui à la prise de décisions;
- à la coopération et à l'assistance en cas de situation critique;
- à la finalisation du processus de révision du Protocole "situations critiques" en prélude au développement de nouveaux projets et nouvelles initiatives, notamment dans le domaine de la prévention (contrôle de l'état du port, VTS, installations de réception pour les déchets générés par les navires, gestion des itinéraires).

Activités réalisées

Depuis novembre 2001, le Centre a exécuté les activités suivantes :

70. Renforcement des capacités

Formation :

- i) un cours régional sur "la préparation à l'intervention en cas de pollution marine accidentelle" à l'intention des cadres supérieurs et hauts

- fonctionnaires (MEDEXPOL 2000) a été tenu à Naples du 6 au 10 novembre 2000 (financé par le Fonds d'affectation spéciale);
- ii) un cours sous-régional sur "les nouvelles techniques de nettoyage des rivages pollués" a été tenu à Malte du 14 au 16 novembre 2000 à l'intention de Chypre, de l'Egypte et d'Israël (financé par LIFE);
 - iii) un cours national sur "la préparation à l'intervention en cas de pollution marine accidentelle pour les agents de supervision et les responsables des opérations sur place" a été tenu à Casablanca, Maroc, du 7 au 10 janvier 2001, cofinancé par l'OMI/DTC (Division de la coopération technique) et le REMPEC / Fonds d'affectation spéciale.

Depuis novembre 2000, 48 personnes au total ont pu bénéficier de ces activités de formation.

Autres activités :

En plus de ces cours/séminaires, deux réunions ont été organisées dans le cadre des projets réalisés par le REMPEC pour la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités :

- i) la troisième réunion des autorités nationales responsables des opérations de Chypre, Egypte et Israël (LIFE, TCY96/INT/08) tenue à Malte les 18 et 19 décembre 2000;
- ii) la deuxième réunion du Comité directeur du projet LIFE "Mise en place du système national de préparation et d'intervention en cas de pollution marine accidentelle en Syrie" (LIFE, TCY99/INT/017/SYR) tenue à Damas les 27 et 28 décembre 2000.

Actuellement, le REMPEC réalise deux projets LIFE différents, l'un en Syrie et l'autre en Turquie. Le projet sous-régional entre Chypre, l'Egypte et Israël (LIFE, TCY96/INT/08) a pris fin le 30 mars 2001.

71. Diffusion de l'information

Système d'information régional (Regional Information System, RIS)

- i) Le résultat principal ressortant de cette activité réside dans la continuation de la mise en place du Système d'information régional (RIS) et la fourniture de l'information et de la documentation mises à jour conformément à la liste de distribution du REMPEC.
- ii) Dans le cadre du mémorandum d'accord et du contrat de sous-traitance signé avec les services de l'Université de Malte, les bases de données TROCS (sur le transport de substances chimiques) ont été développées plus en avant. La nouvelle version, qui est la seconde des nouvelles TROCS depuis décembre 1999, a été finalisée le 30 mars 2001 et sera prochainement distribuée.

Autres documents

En dehors du RIS, le REMPEC a distribué à ses correspondants tous les documents (abrégés) relatifs à la pollution marine accidentelle afin de doter les décideurs dans les différents pays des informations techniques à utiliser lors du processus de mise à jour des plans d'urgence nationaux et des banques de données.

72. Coopération et assistance

Depuis novembre 2000, il ne s'est pas produit dans la région méditerranéenne d'accident majeur de pollution marine nécessitant des efforts de coopération internationale pour faire face aux conséquences. Toutes les nappes d'hydrocarbures enregistrées en Méditerranée étaient d'envergure très limitée et les autorités nationales compétentes ont pu y faire face. Même les accidents avec des matières dangereuses autres que des hydrocarbures n'ont pas pris d'importantes proportions. Dans certains cas, les autorités nationales compétentes ont demandé au REMPEC des conseils techniques et le Centre a été en mesure de fournir cette assistance, soit en utilisant son propre savoir-faire et ses ressources ou bien des sources d'information extérieures.

Parmi ces cas, il convient de citer le plus important, celui du M/T "CASTOR" transportant une cargaison de 20.500 tonnes d'essence sans plomb dont le pont principal s'est fissuré transversalement le 30 décembre 2000 dans des conditions météorologiques extrêmement graves. Le REMPEC a suivi de près l'évolution de la situation du 2 janvier 2001 jusqu'au transfert final de toute la cargaison du pétrolier endommagé le 8 février 2001. Le 4 janvier 2001, le Centre a fourni les informations requises sur le produit et les a communiquées aux autorités marocaines. Le REMPEC a pris part aux réunions organisées le 21 janvier 2001 par les autorités nationales compétentes de Chypre (Etat du pavillon) et le 31 janvier 2001 par les autorités maritimes de Malte.

Coopération avec d'autres organisations :

Au cours de la période examinée, une coopération intensive s'est maintenue avec succès avec un certain nombre d'organisations choisies et pertinentes, telles que : la Commission d'Helsinki, l'Accord de Bonn, l'ENI, l'UPI, l'ICRAM, l'OCDE, le CEFI/ICE, l'ITOPF, l'IPIECA, le MOIG.

Dans le cadre de cette coopération intensive, des accords importants ont été conclus, comme par exemple avec :

- i) le Ministère de l'environnement italien pour l'organisation à Naples, Italie, du cours de formation régional MEDEXPOL 2000 (novembre 2000);
- ii) l'ICRAM en vue d'utiliser ses compétences dans le domaine de l'environnement, en tant que composante de l'Unité d'assistance méditerranéenne (un mémorandum d'accord est en cours de finalisation);
- iii) l'UPI (Unione Petrolifera Italiana) pour mettre à la disposition du REMPEC un jeune ingénieur pour une période initiale de 2 ans.

73. Protocole "situations critiques"

Le Centre, en étroite collaboration avec le PAM/PNUE et l'OMI a finalisé la préparation du projet de version finale du nouveau Protocole "situations critiques". Le document a été présenté à la Deuxième réunion d'experts techniques nationaux, convoquée à Monaco du 2 au 8 avril 2001. Après discussion et amendements le projet du nouveau Protocole a été adopté sans réserve.

Le projet de nouveau Protocole sera présenté à la Conférence de plénipotentiaires en vue d'être adopté et signé.

L'annexe à la résolution 7 sur le mandat et la responsabilité du Centre sera amendée conformément et présentée à la réunion des Parties contractantes, en novembre 2001 en vue de son adoption.

Application des recommandations adressées par la Onzième réunion ordinaire des Parties contractantes

74. Prévention de la pollution due aux activités de bateaux de plaisance non commerciaux.

Le Centre met actuellement la dernière main à une évaluation de la navigation de plaisance et des installations relatives en Méditerranée avec la contribution d'un stagiaire (diplômé supérieur en droit) mis à la disposition du REMPEC par le Conseil régional de Bretagne (France) pour une période de six mois. Il convient de considérer cette mesure comme une première étape vers un examen plus poussé de la question de la prévention de la pollution marine due aux activités de bateaux de plaisance.

75. Groupe de travail technique méditerranéen

Conformément à la recommandation de la Onzième réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Malte, 27-30 octobre 1999; UNEP(OCA)MED 14.12/9), la réunion des Points focaux du REMPEC, tenue à Malte du 25 au 28 octobre 2000, a créé un Groupe de travail technique méditerranéen (qui travaillera par correspondance) et a convenu que l'Italie serait le pays chef de file pour la période biennale 2001-2002 (avec M. Ezio Amato de l'ICRAM, président). La réunion a également arrêté les questions à aborder pendant cette même période, à savoir :

- i) un inventaire des hydrocarbures et matières chimiques en vrac transportés couramment dans les ports ou les terminaux de la région méditerranéenne;
- ii) un inventaire des législations nationales visant à l'application de la Convention MARPOL 73/78 et, plus particulièrement, l'article 8 sur les poursuites en cas de violation.

Le Groupe est en cours d'établissement depuis novembre 2000.

Problèmes rencontrés

76. Prévention de la pollution due à des activités maritimes et activités en matière de maîtrise de cette pollution

Il n'a pas été possible d'assurer les fonds nécessaires pour la mise en œuvre de cette activité puisque le projet proposé par la CE dans le cadre du programme EUROMED (installations de déballastage dans la région méditerranéenne) n'a pas été accepté.

Cependant, après la réunion ad hoc tenue à Londres le 16 février 2001 à laquelle ont participé la CE, l'OMI et les pays concernés, le contrat pertinent devrait être signé sous peu et conformément au calendrier adopté, les activités devraient démarrer en novembre 2001.

77. Personnel

Le personnel d'encadrement permanent actuel au REMPEC (un directeur et deux administrateurs de programme) ne suffit pas pour répondre à toutes les demandes présentées par les pays.

De plus, le nouveau mandat et les nouvelles responsabilités découlant du nouveau Protocole "situations critiques" exigent au moins un administrateur de programme supplémentaire et une organisation différente de l'administration du Centre.

Les activités que le Centre mène actuellement ne peuvent être comparées à celles menées quelques années auparavant, tant en termes de quantité que de qualité. Eu égard à cette nouvelle dimension, il convient également de reclasser les postes du personnel d'encadrement. Pour l'instant, le poste d'expert technique P.4 devrait être reclassé P.5. A cette fin, une nouvelle "description de poste" sera présentée aux réunions des Points focaux du PAM et des Parties contractantes en vue d'être approuvée.

78. Locaux du Centre

Le transfert du REMPEC dans de nouveaux locaux reste en suspens, non obstant une lettre du Ministre de l'environnement en date du 2 février 2001 informant le Centre que les bureaux seront transférés dans de nouveaux locaux dans la zone portuaire de La Valette dans 32 à 36 mois à dater de la signature du contrat conclu entre VISET (consortium chargé de l'aménagement du nouveau terminal de lignes maritimes) et le gouvernement maltais. Actuellement, le point de référence pour ce transfert est la signature du contrat, alors qu'il y a un an, le même Ministre avait informé le Centre que le transfert dans des locaux construits à cet effet devait intervenir dans un délai de 24 à 36 mois.

Etant donné l'ajournement continuuel de la date de transfert du Centre – situation qui dura pratiquement depuis huit ans et l'élargissement imminent du mandat du REMPEC qui entraîne le recrutement de personnel supplémentaire, il convient de recourir à l'une des deux alternatives ci-après :

- i) soit le gouvernement maltais adopte une solution permanente, en trouvant des locaux appropriés répondant aux besoins du Centre mais sans être situés dans la zone d'aménagement du port de La Valette;
- ii) soit le gouvernement maltais s'engage à procéder à tous les réaménagements nécessaires dans les locaux actuels, permettant au Centre d'installer le nouveau personnel et d'organiser ses activités de façon plus efficace, dans un cadre approprié et agréable.

(c) CAR/PP

Réunions

79. **Réunion d'experts dans le secteur de l'industrie de la conservation alimentaire.** Cette réunion s'est tenue à Barcelone les 23 et 24 novembre 2000. Quatorze représentants des Parties contractantes et un représentant du MED POL ont participé à la réunion au cours de laquelle les principales possibilités de prévention de la pollution applicables à l'industrie de conservation alimentaire ont été également présentées. Quelques études de cas ont aussi été présentées. La réunion a adressé les conclusions et recommandations suivantes :

- *Renforcer le rôle des associations industrielles, encourager l'échange d'expériences et la création d'un réseau d'associations industrielles et mettre en place des mécanismes de coordination entre les centres de recherche et les industriels.*
- *Inviter le CAR/PP à organiser des voyages d'études et favoriser la formation des formateurs dans le but d'analyser les opportunités de prévention de la pollution applicables dans les différents secteurs de l'industrie et de promouvoir la création de centres PP dans les pays du PAM.*
- *Inviter le CAR/PP à préparer des manuels et des guides à l'intention des industries (notamment, les PME) en décrivant plus en détail et d'un point de vue pratique les*

opportunités de prévention de la pollution applicables dans leur industrie (technologies, mise en œuvre, etc.).

- *Inviter le CAR/PP à organiser des réunions et former les concepteurs et ingénieurs industriels afin de favoriser une conception adéquate des installations industrielles dès le début, en prenant en considération la question de la prévention de la pollution.*
- *Améliorer l'utilisation du LCA en tant qu'approche à l'introduction d'une production plus propre dans les industries méditerranéennes et encourager la formation et le renforcement des capacités en matière de production plus propre dans les universités.*
- *Améliorer l'échange d'informations et les réseaux d'information entre les différents acteurs traitant de production plus propre ainsi que renforcer les aspects institutionnels dans le but d'encourager l'adoption des principes de production plus propre.*
- *Préparer des lignes directrices avec des normes pour la région méditerranéenne en ce qui concerne, par exemple, la consommation moyenne d'eau et les normes de qualité pour le recyclage de l'eau dans le secteur de l'industrie de la conservation alimentaire.*

80. **Troisième réunion des Points focaux nationaux du CAR/PP** tenue à Barcelone les 22 et 23 mars 2001. Cette réunion a pour objectifs principaux d'examiner les activités réalisées depuis la dernière réunion des PFN du CAR/PP, de proposer des actions pour la prochaine période biennale qui seront présentées aux Parties contractantes et au Ministère espagnol en vue de leur approbation, fournir des informations sur les projets à réaliser et les réunions à tenir, constater l'évolution de la production plus propre dans la région, etc.

Etudes

81. **Etude sur les possibilités de prévention de la pollution dans le secteur industriel des conserves alimentaires.** Cette étude analyse la situation du secteur dans la région, des alternatives disponibles de prévention de la pollution et de gestion de l'environnement, avec une étude de leur faisabilité technique et économique. Cette étude a été conçue comme un guide ou manuel facile à suivre par les entreprises de ce secteur.

82. **Etude sur les possibilités et occasions de recyclage des huiles usées.** Cette étude présente des alternatives pour mettre en valeur ou gérer les huiles usées (végétales et minérales). Elle analyse les moyens de réduire les impacts qu'ont ces résidus sur l'environnement au moyen du recyclage, de la récupération, de la réutilisation, de la gestion avisée et, également, en évitant de générer ces résidus.

83. **Base de données des experts méditerranéens spécialisés en prévention de la pollution.** Cette base de données rassemble les informations sur les experts travaillant dans la région sur des questions de prévention de la pollution et fait une classification avec plusieurs mots clé (secteurs, connaissances industrielles, expérience, langues, formation).

Diffusion

84. **Bulletin CP News :** les numéros 7 et 8 ont été publiés au cours de la période considérée et le no 9 le sera en avril 2001.

85. **Les fiches MedClean (exemples de production plus propre) :** les numéros 21 à 28 ont été publiés au cours de la période considérée, et les numéros 29 à 32 le seront fin avril 2001.

Numéro	Pays	Secteur	Entreprise
21	Turquie	Textile	Pisa Tekstil Boay A.S.
22	Espagne	Galvanoplastie	Manuel MuÁoz Clar\s S.L.
23	Egypte	Conserverie alimentaire	Edfina Company for Preserved Food
24	Espagne	Tannage	Gremi Blanquers Igualada
25	Liban	Agroalimentaire	Bonjus Lebanon Fruit Juice Co.
26	Espagne	Métallurgie	Construcciones Mec<nicas Domènech
27	Egypte	Textile	El-Nasr Company for Spinning and Weaving
28	Espagne	Métallurgie	Components Mec<nicos, S.A.

86. **Page Web du CAR/PP** disponible en anglais, espagnol et français : <http://www.cema-sa.org>. Un espace Intra Web pour tous les PFN sera prêt d'ici la fin avril 2001.

87. **Dépliant sur la méthodologie DEOM** présentant les principaux faits sur l'application et la réalisation du DEOM; **dépliant sur l'industrie de conserverie alimentaire** présentant les principales options de prévention de la pollution dans ce secteur.

88. La **Publication technique annuelle sur la PPP** avec des études de cas et des exemples de prévention de la pollution sera publiée fin avril 2001.

Projets

89. **MedDELTA 2000. Eco-efficacité dans les entreprises.** Un projet LIFE visant à encourager l'utilisation d'outils et de méthodologies en matière d'éco-efficacité a été lancé au cours de la période considérée. Le CAR/PP a été désigné comme coordonnateur et gestionnaire de tâche. En novembre 2000, un séminaire sur les bonnes pratiques et les méthodologies DEOM a été tenu à Damas. En avril 2001, un deuxième séminaire se tiendra à Istanbul.

90. **Projet FEM. Détermination d'actions prioritaires pour l'élaboration et la mise en œuvre du PAS en mer Méditerranée**. Elaboration de lignes directrices sur les MTD et la MPE, mise en place d'un plan d'action régional pour la réduction des déchets dangereux et cours de formation aux niveaux régional et national. Le projet a démarré en janvier 2001 et le CAR/PP a commencé à collecter des informations et entrer en contact avec les experts travaillant sur ce projet.

C. AIRES PROTEGEES ET DIVERSITE BIOLOGIQUE

CAR/ASP

a) Mise en œuvre du Protocole :

91. Dans le cadre de mise en œuvre du nouveau Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée, le CAR/ASP a organisé, grâce à l'appui financier du Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement français et l'Office corse de l'environnement, la réunion d'experts pour l'élaboration d'outils techniques pour l'inclusion de sites dans la liste des Aires Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne (ASPIM); (Corse en France, nov. 2000). Cette réunion d'experts a été suivie par un colloque méditerranéen sur les aires marines protégées. Les

principaux thèmes traités par le colloque sont : (i) les aspects juridiques et institutionnels de la création des aires protégées marines, (ii) la gestion des aires marines protégées et (iii) le rôle des aires protégées marines pour la sensibilisation et l'éducation environnementales.

92. Le CAR/ASP a organisé du 22 au 23 fév. 2001 la première réunion du Comité consultatif du PAS BIO qui s'est tenue à Tunis en vue d'élaborer (i) les approches pour mener le processus d'élaboration du PAS BIO tant sur le plan national que régional, (ii) le Comité consultatif, (iii) le mandat et les termes de référence des correspondants nationaux et (iv) l'organisation des partenaires et de leurs contributions au processus.

93. Le CAR/ASP a effectué, sur invitation des autorités algériennes, une mission en Algérie pour identifier les actions à mener pour le développement des aires protégées le long des côtes algériennes et établir le programme de coopération entre le Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement algérien et le CAR/ASP dans le domaine de la gestion de la biodiversité biologique et pour la mise en œuvre du protocole.

94. Le CAR/ASP a participé à la sixième réunion du SBSTTA de la CDB (Montréal, mars 2001). Une session d'information sur les activités du PAM en matière de biodiversité a été organisée à cet effet le 15 mars 2001.

95. Le CAR/ASP a effectué une mission au Liban en vue d'identifier le programme de travail pour la mise en œuvre du Protocole.

96. Le CAR/ASP a effectué une mission (Strasbourg, décembre 2000) au comité permanent de Berne du Conseil de l'Europe pour finaliser la préparation conjointe (Conventions de Barcelone, de Berne et de Bonn) de la Première conférence méditerranéenne sur les tortues marines. Le directeur exécutif de la Convention de Bonn a pris part à cette réunion.

97. Le CAR/ASP a finalisé avec la Libye le programme de coopération pour la prochaine période. Ce programme sera signé dans le cadre de la mise en œuvre du mémorandum d'accord établi entre le PAM et l'autorité algérienne de protection de l'environnement à la marge de l'atelier sur le développement des ASP prévu en Libye du 26 au 31 mai 2001.

98. Le CAR/ASP a participé à une réunion avec les autorités tunisiennes en vue d'examiner les sites d'intérêt en vue de les proposer sur la liste des ASPIM (mars 2000).

99. Le CAR/ASP a participé à la première réunion du Comité directeur et à la réunion du Comité de coordination du projet PAS MED sur la détermination des actions prioritaires pour la mise en œuvre de ce projet compris le projet PAS BIO.

100. Le CAR/ASP, grâce à l'appui du gouvernement espagnol, organise une réunion conjointe avec les Points Focaux des ASP et de la CDB en région méditerranéenne et sa Cinquième réunion des Points Focaux Nationaux à Valence (Espagne) du 20 au 26 avril 2001.

101. Le CAR/ASP a édité le Plan d'action pour la protection de la végétation marine en mer Méditerranée (Nov. 2000) et le Plan d'action pour la conservation des tortues marines en Méditerranée (Fév. 2001).

102. Le CAR/ASP a participé au Symposium international sur la biologie et la conservation de la tortue marine pour y présenter le nouveau Plan d'action pour la protection des tortues marines en Méditerranée (Philadelphie, fév. 2001). Une session spéciale sur la Méditerranée a été tenue le 25/02/2001 à partir de 18h00.

b) Coopération avec les autres organisations et institutions :

Le CAR/ASP a participé au cours de ladite période à :

103. La réunion sur les indicateurs du développement durable organisée par le Plan Bleu (déc. 2000) en vue de développer les indicateurs liés à la diversité biologique.

104. La réunion de RAMOGE sur les aires protégées pour discuter le programme de coopération avec le CAR/ASP (Inventaires, Posidonie, sessions de formation Kerkennah 2001).

105. La réunion organisée par l'ACCOBAMS sur les documents techniques et sur la prochaine réunion des Parties contractantes à cet accord.

106. La réunion organisée en février 2001 à Marseille par la Tour du Valat et l'ATEN concernant la formation pour les personnels des aires protégées en région méditerranéenne.

107. Un accord de coopération a été signé entre le Coordonnateur du PAM et le Directeur Exécutif de la Convention RAMSAR.

D. ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT

(a) BP/RAC

INDICATEURS, OBSERVATOIRES ET RAPPORTS SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Indicateurs pour le développement durable

108. Un dossier de 50 fiches indicateurs (français-anglais) a été édité et publié en 1000 exemplaires, présentant les définitions, données, tendances rétrospectives.

109. Un important travail de calcul et d'analyse des 130 IDD en partenariat avec les pays méditerranéens a été finalisé. Les pays volontaires ont envoyé les résultats de leur calcul et analyses sur les 130 IDD. Le Plan Bleu en a fait une synthèse et a organisé un atelier en décembre 2000 associant les autres centres du PAM et les représentants de 17 pays pour présenter ces résultats et échanger sur les difficultés et opportunités de l'exercice. Cet atelier a été très apprécié et a permis de mesurer les progrès accomplis par les pays dans la pratique des indicateurs et leur intérêt pour poursuivre cette initiative dans un cadre régional. Le compte-rendu de l'atelier a été rédigé et traduit en anglais.

Observatoires nationaux

110. Les études de faisabilité de deux nouveaux observatoires (Albanie et Algérie) ont été finalisées. Une mission en Algérie a été conduite pour faciliter la conception du futur « Observatoire ».

Profils de Pays

111. Tunisie : le profil de pays a été traduit en anglais et est en cours de correction pour publication.

Projet de rapport méditerranéen sur le développement durable

112. Une note de projet a été établie et soumise à un comité de pilotage réuni en janvier 2001 qui a permis d'améliorer le projet.

113. Deux cadrages économiques et environnementaux ont été confiés à des experts et finalisés après commentaires du Plan Bleu. Ils serviront de base à l'élaboration d'un scénario tendanciel, trame du rapport.

114. Le cadrage démographique (analyse des évolutions passées et projetées à l'horizon 2025 dans les pays et les régions côtières) est préparé pour publication chez Economica.

STATISTIQUES : projet MEDSTAT Environnement

115. Ce projet mis en œuvre sous l'égide d'EUROSTAT vise au renforcement des capacités des Instituts de statistiques des 12 pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (partenaires de l'Union européenne) dans le domaine de l'environnement. Dans ce cadre, une formation sur les statistiques des sols a été organisée à Malte par le Plan Bleu pour les 12 pays bénéficiaires.

116. Des missions ont été réalisées dès février 2001 dans l'ensemble des pays pour faire le point à mi-parcours sur le composant du projet visant à renforcer les statistiques de l'eau et pour lancer officiellement le composant sur les statistiques des sols.

LIBRE-ECHANGE ET ENVIRONNEMENT DANS LE CONTEXTE EURO-MEDITERRANEEN

117. Les conclusions de l'atelier de Mèze sur le libre-échange et l'environnement ont été rédigées pour la CMDD; une publication des actes de l'atelier est en cours.

118. Un projet a été conçu et proposé aux financements de la Banque mondiale et du METAP pour approfondir la connaissance dans les pays des interactions libre-échange environnement dans des secteurs sensibles (PME), en partenariat avec ESCWA et le CITET en Tunisie.

119. Une réflexion est menée en interne pour définir une suite aux groupes de travail de la CMDD sur ce thème.

TRAVAUX THEMATIQUES

Tourisme

120. Une étude sur le patrimoine touristique en Méditerranée a été finalisée.

121. Un projet « TANDEM » permettant de mettre en œuvre les actions recommandées par la CMDD (assistance et construction de partenariat pour le développement durable des zones côtières touristiques) a été déposé au programme SMAP (Commission européenne).

Urbanisation des villes

122. Le rapport sur l'urbanisation fait l'objet de remaniements suite au retour de commentaires sur le premier projet.

123. Une réunion du Comité directeur du groupe CMDD-Villes a eu lieu en janvier 2001 à Sophia Antipolis pour préparer la réunion régionale de juillet à Barcelone.

124. Pour appuyer les travaux de la CMDD et avec l'aide de la Commission européenne, 5 études sous-régionales sur les villes ont été lancées et remises au Plan Bleu. Une synthèse régionale est également prévue et confiée à un consultant.

125. Un partenariat avec le CEDARE dans le domaine des déchets urbains a permis d'établir des monographies sur la situation des déchets dans 5 pays méditerranéens.

Eau, Sols, Forêts et développement rural

126. Le Plan Bleu a participé à une conférence régionale sur l'eau à Athènes en novembre 2000 en partenariat avec le réseau MEDTAC qui a permis la diffusion des recommandations de la CMDD sur l'eau et des travaux récents du Plan Bleu (Vision, 4 pages sur l'eau).

127. Le dernier projet du fascicule sur les espaces boisés a été mis en circulation pour commentaires.

128. Des contacts ont été établis avec différents partenaires, potentiels (FAO, INRA, CIKEAM,...) pour préciser le programme de travail proposé à la CMDD sur le thème du développement rural.

REGIONS COTIERES

129. Dans le cadre du PAC de Malte, le CAR/PB a continué à suivre l'activité sur l'analyse de durabilité à l'aide des indicateurs. Un rapport d'étape a été publié en novembre 2000. Une réunion a eu lieu en février 2001 pour faire le point sur l'activité et en proposer la suite.

130. Une mission en Algérie en mars 2001 à la demande des autorités a permis de préparer le dossier d'agrément du PAC en proposant une réorganisation du document de projet.

131. Le Plan Bleu a élaboré un volet de suivi des évolutions côtières dans le projet MED-Procoast déposé par le PAM (CAR/PAP) auprès de la Commission Européenne (programme SMAP).

132. Enfin, le rapport final du test sur le calcul d'indicateurs de la frange côtière à partir des données Lacoast sur le littoral méditerranéen en France a été publié et diffusé.

Information – Diffusion

133. La version anglaise du site Web a été réalisée et mise en ligne. Conçu comme un outil de travail, il facilite notamment la diffusion des divers documents du Plan Bleu.

134. Le CAR/PB a participé à de nombreuses réunions méditerranéennes qui sont autant d'occasions de diffusion des résultats des travaux réalisés.

135. A la demande du coordinateur du PAM, le CAR/PB a également contribué à la rédaction d'encadrés pour le rapport UNEP/GEO3 (sur l'étalement urbain, l'eau, les incendies de forêts).

Evaluation externe

136. Le Plan Bleu a également organisé en liaison avec l'Unité de coordination du PAM, le recrutement et la définition du cahier des charges de l'évaluation externe dont le Plan Bleu doit faire l'objet en avril-mai 2001.

(b) CAR/PAP**1. COORDINATION GENERALE DU PROJET**

137. Un expert international a été recruté pour le poste de directeur adjoint du CAR/PAP. L'assistant hors classe aux projets/traductrice a pris sa retraite et une nouvelle employée (économiste environnementale) a été recrutée.

138. Un nouveau site WEB est en cours de définition (<http://www.pap-thecoastcentre.org>). Une équipe travaille sur le fond, les graphiques et la composante fonctionnelle. Le site WEB comportera un certain nombre de nouvelles caractéristiques, avec des informations, régulièrement mises à jour sur les activités du PAP et les documents les plus importants du PAP seront directement déchargeables.

139. Le CAR/PAP a achevé en 2000 les projets co-financés par l'EU "Contrôle de l'érosion des sols et de la désertification" et "Plan stratégique environnemental en Méditerranée". Le CAR/PAP a terminé en décembre 2000 le projet financé par le FEM sur la biodiversité karstique de la Croatie, qui avait été mis en œuvre en coopération avec la BM et le Ministère de l'environnement croate. Le CAR/PAP a également préparé quatre projets de financement dans le cadre du RERep du Pacte de Stabilité.

140. Deux propositions de projet ont été soumis pour financement dans le cadre du programme SMAP ("Projet méditerranéen MedProCoast sur la gestion de la zone côtière") et du programme LIFE Pays tiers ("Gestion des incendies de forêts dans l'Adriatique orientale").

141. La coopération avec les institutions internationales a progressé grâce à la participation du CAR/PAP à plusieurs réunions (la Première réunion du programme régional de reconstruction de l'environnement de l'Europe du Sud dans le cadre du Pacte de Stabilité; le Forum 2000 de l'environnement urbain; le Sommet des villes méditerranéens; la Conférence méditerranéenne sur l'eau : parties prenantes et décideurs; le Premier congrès méditerranéen sur les forêts; des entrevues avec la DATAR (France), l'Institut national de recherche agricole (France), le PERSGA, etc.).

142. La réunion visant à discuter des orientations stratégiques futures du PAP et de son mandat a été organisée début mars 2001. Un groupe d'experts a proposé au PAP des suggestions sur les questions qu'il conviendrait d'aborder à l'avenir ainsi que sur la manière de réaménager son mandat. La réunion a été organisée en préparation de la prochaine réunion des PFN qui se tiendra à Palerme.

143. Le CAR/PAP a aidé le PAM à préparer trois nouveaux volumes de la Série des rapports techniques du PAM. Ces trois volumes présentent les résultats des trois PAC "Israël", "Egypte" et "Tunisie".

2. GESTION DURABLE DES ZONES COTIERES**2.1 Programmes d'Aménagement Côtier**PAC "Malte"

144. La première phase de mise en œuvre du PAC "Malte" est achevée. Lors des réunions avec les autorités nationales pendant la mission effectuée par le CAR/PAP en février 2001, les activités réalisées et les résultats obtenus au cours de cette période ont été jugés extrêmement satisfaisants.

145. Les réunions et séminaires suivants ont été organisés pendant la période considérée : a) Séminaire sur la gestion des données, b) Troisième réunion du Conseil consultatif national pour le PAC "Malte", c) Réunion sur l'état d'avancement du PAC, d) Atelier sur la gestion durable de la zone côtière et la gestion des données.

146. Plusieurs documents ont été préparés : Documentation initiale pour la base de données du PAC "Malte", Profil de la zone côtière, Introduction à la gestion de la maîtrise de l'érosion des sols/désertification dans le cadre du PAC "Malte" et un Inventaire des données sur les sols et l'eau.

PAC "Israël"

147. Après la Conférence de présentation finale du PAC "Israël", le projet a été clos, représentant l'une des premières interventions sur la zone côtière ayant véritablement contribué à la mise en place d'une stratégie nationale en matière de développement durable.

PAC "Liban"

148. Le projet d'accord pour le PAC "Liban" a été préparé et envoyé aux autorités libanaises. La signature de l'accord pour le PAC "Liban" devrait intervenir en avril 2001.

PAC "Algérie"

149. Suite aux visites du Coordonnateur du PAM et de responsables du Plan Bleu, les autorités algériennes ont demandé d'accélérer le processus de préparation afin de mettre en œuvre dès que possible le PAC de la région d'Alger; à cette fin, les experts algériens examinent actuellement le projet d'agrément préparé à partir de l'étude de faisabilité effectuée par une institution locale, ISMAL, et coordonnée par le CAR/PB; dès réception de la nouvelle version, le CAR/PB et le CAR/PAP se rendront en Algérie pour mettre la dernière main au document avec la liste des activités, en consultation avec le PAM et les partenaires algériens intéressés. Si le PAC est lancé avant l'été, comme le demandent les autorités algériennes, un montant de 40 à 50.000 dollars E.U. sera alors nécessaire jusqu'à la fin 2001. Afin d'être en mesure de satisfaire la requête algérienne avec des fonds supplémentaires, si besoin est, il conviendrait d'identifier des sources de financement autres que les ressources budgétaires des CAR.

2.2 Gestion intégrée des zones côtières

150. Un mémorandum d'accord a été signé en février 2001 entre la Province de Rimini et le CAR/PAP pour la préparation d'une évaluation de la capacité d'accueil de la région d'Emilie-Romagne. C'est la première fois que la méthodologie en matière de capacité d'accueil du PAP sera appliquée dans un pays développé de la Méditerranée, ce qui devrait permettre que le CAR/PAP soit plus profondément impliqué dans des actions dans les pays développés de la rive nord du bassin méditerranéen.

151. Le CAR/PAP a mis la touche finale au document "Livre blanc : gestion des zones côtières en Méditerranée", en s'efforçant de stimuler un débat stimulant autour des questions et options politiques visant à encourager la GIZC en Méditerranée. Le document permettra d'appliquer la vision stratégique que le CAR/PAP a de la Méditerranée et en même temps servira de plan d'action pour les activités futures en matière de gestion des zones côtières du PAP.

152. Un document intitulé "Législations nationales relatives à l'aménagement et à la gestion des zones côtières en Méditerranée et propositions de lignes directrices" a été préparé; la version anglaise du document est en cours de préparation. Le document fait un

résumé des faits et expériences en Méditerranée en ce qui concerne la définition et la délimitation des zones côtières; énumère les institutions publiques chargées de la GIZC, les mécanismes de coordination de la GIZC; indique les niveaux de coopération entre les diverses institutions d'aménagement du territoire dans les zones côtières, de contrôle des activités industrielles et commerciales, de protection de la nature, d'information et participation du public au processus de GIZC. Ce document servira de base pour préparer des lignes directrices sur la législation relative aux zones côtières en Méditerranée.

153. Les autorités albanaises ont été assistées pour déterminer le problème de l'érosion des zones côtières dans leur pays. Le CAR/PAP a présenté à l'Albanie ses suggestions sur l'aménagement et la mise en valeur futurs de la zone côtière albanaise. Il a été proposé de poursuivre la recherche sur cette question. Dans le cadre de l'activité sur l'érosion des côtes, le CAR/PAP prépare pour avril 2001 une réunion d'experts sur l'érosion côtière.

154. Dans le cadre de l'activité "gestion intégrée du littoral et des besoins fluviaux", le CAR/PAP a réalisé au cours de la période 2000-2001 une étude co-financée par le PNUE sur le profil environnemental et socio-économique du bassin fluvial de la Cetina et de la zone côtière adjacente. Un document a été préparé à cet effet ayant pour objectif de démontrer comment l'approche GILBF peut être appliquée dans la pratique.

155. En mars 2001, le CAR/PAP a commencé à préparer son inclusion dans un programme d'enseignement à distance, dirigé par l'Union Européenne pour la conservation littorale de Leiden, Pays-Bas, dans le cadre du programme "Leonardo" de l'EU. Des modules de formation en GIZC seront mis au point utilisant le matériel existant et les résultats de projets concrets, y compris l'expérience du PAM et du PAP. Fort de cette expérience, le PAP pourra alors mettre en place un projet semblable sur un cours d'enseignement à distance de GIZC dans la région méditerranéenne. Le document introductif assorti d'une évaluation de la faisabilité du projet sera présenté à la prochaine réunion des Points focaux.

3. INTEGRATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT

3.1 *Groupe de travail de la CMDD sur la gestion urbaine et le développement durable*

156. La Deuxième réunion du Comité directeur du Groupe de travail de la CMDD sur le thème "Gestion urbaine et développement durable" s'est tenue à Sophia Antipolis en janvier 2001. Le CAR/PAP a présenté les résultats du questionnaire envoyé aux municipalités. Le questionnaire visait deux objectifs : sensibiliser les autorités municipales dans les villes de la Méditerranée et trouver la façon selon laquelle ces mêmes autorités envisagent les questions urbaines et les moyens avec lesquels elles abordent les problèmes urbains. Le CAR/PAP a également présenté à la réunion un projet d'exposé sur le thème "Développement urbain durable en Méditerranée : vers un programme d'action régional".

157. Le CAR/PAP a préparé en novembre 2000 une étude de pré-faisabilité sur le thème "Gestion locale et développement durable" qui a permis d'identifier les besoins et les lacunes en matière de gestion locale et planification du développement durable dans la région méditerranéenne.

3.2 *Erosion des sols*

158. A la fin du projet cofinancé par l'EU sur le thème "Gestion de la maîtrise de l'érosion des sols et de la désertification en Méditerranée", un rapport a été préparé à l'Atelier tenu à Tunis au cours duquel 30 participants ont reçu une formation sur la manière d'aborder les problèmes d'érosion des sols.

159. Un exposé a été préparé en décembre 2000 qui résumait la situation actuelle et les possibilités existantes en matière de gestion de la dégradation des sols en Méditerranée, assorti d'une proposition de gestion durable des zones rurales méditerranéennes.

3.3 Gestion des ressources en eau

160. L'expérience du CAR/PAP en matière de gestion des ressources en eau a été présentée à la "Conférence méditerranéenne sur l'eau : parties prenantes et décideurs – Cadre d'action pour la sous-région nord de la Méditerranée", organisée en novembre 2000.

(c) CAR/TDE

161. Avant son départ, l'ancien Directeur du Centre, M. Michael Raimondi a indiqué de façon informelle que les autorités italiennes communiqueraient prochainement le nom du nouveau directeur ainsi que les changements ultérieurs dans la structure du Centre.

Base de données STEPINMED

162. Une version révisée de la base de données STEPINMED est accessible sur Internet. Le site Web (www.ctmnet.it/stepinmed) est devenu plus puissant, sa présentation graphique a été remodelée et ses potentialités ont été rendues plus exploitables.

Suivi du Forum organisé au Maroc

163. Le rapport du Forum régional "Site Web d'informations sur l'environnement de la Méditerranée obtenues par télédétection" (MERSI.WEB) organisé par le CAR/TDE en coopération avec le Centre royal de télédétection spatiale et tenu le 25 octobre 2000 à Rabat, Maroc, a été finalisé et publié en janvier 2001.

164. De plus le CAR/TDE examine diverses possibilités pour soumettre la proposition de financement extérieur. Une première possibilité est issue de l'appel d'offre lancé par l'EU ayant trait à la mesure d'accompagnement du 5^{ème} Programme – cadre, mais certaines limites exprimées dans la proposition elle-même, en termes de pays éligible et du type d'action susceptible d'être financée, ont persuadé les partenaires du MERSI.Web d'attendre des occasions plus intéressantes.

Participation à des réunions et conférences

165. 15-17 novembre 2000, Tunis (Tunisie) – Sixième réunion de la Commission méditerranéenne de développement durable (CMDD) du PAM.

166. 11-12 décembre 2000, Sophia Antipolis (France) – Atelier sur "Le système des 130 indicateurs pour le développement durable en Méditerranée".

167. 15-16 janvier 2001, Athènes (Grèce) – Réunion MEDU/Directeurs des CAR.

168. 21-24 février 2001, Casablanca (Maroc) – Atelier sur l'évaluation, l'assimilation et la validation des données sur la recherche liée aux "changements globaux" dans la région méditerranéenne.

Projet de révision du CAR/TDE

169. En février 2001, le CAR/TDE prenant en considération les activités réalisées en 2000, a révisé en conséquence celles qui étaient prévues pour 2001. Cette révision s'est

principalement fondée sur la possibilité de rassembler des fonds extérieurs pour les quatre propositions soumises à différents programmes de financement l'année précédente, contribuant ainsi en partie à couvrir les coûts envisagés.

170. En septembre notamment, une proposition concernant la Bosnie-Herzégovine a été soumise en tant que mesure d'accompagnement, alors que fin octobre trois autres propositions ont été soumises : deux d'entre elles dans le cadre du Programme LIFE – Pays tiers en coopération avec le CAR/PAP et deux pays méditerranéens, la troisième était dans le cadre du Programme MEDA avec le CAR/PB et le CAR/PAP et tous les pays méditerranéens éligibles.

Proposition de projet en Bosnie-Herzégovine

171. Le projet conjointement préparé avec le Bureau du PAM en Bosnie-Herzégovine intitulé "Développement durable et utilisation durable des ressources naturelles en Bosnie-Herzégovine : information, sensibilisation, actions de formation, diffusion sur la gestion de projets, la recherche de partenaires, la création de consortium et la consolidation du potentiel scientifique et technique de la B-H en matière de gestion de l'environnement" est entré dans la phase de négociations. En fait, en étroite coopération avec le Point focal du CAR/TDE en Bosnie, il a été convenu avec la Commission européenne de réviser la proposition originale qui avait été soumise en septembre 2000.

172. Cette révision vise principalement à réduire le pourcentage de contribution financière de l'EU et à préparer un rapport technique décrivant en détail la teneur des actions et le rôle des partenaires concernés. L'EU demande notamment que le CAR/TDE gère la coordination financière et administrative de la proposition.

Elaboration d'un document sur des indicateurs contrôlables par télédétection

173. Le CAR/TDE s'appuyant sur les contacts établis au Maroc à l'occasion de la tenue du Forum régional, a chargé un expert marocain du Centre royal de télédétection spatiale – CRTS – du Maroc (Point focal du CAR/TDE) de préparer le document intitulé "Inventaire des projets basés sur les techniques de télédétection au Maroc. L'identification d'indicateurs contrôlables par télédétection a été particulièrement traitée.

174. A ce propos, un représentant du CAR/TDE a participé à l'"Atelier sur le système des 130 indicateurs pour le développement durable en Méditerranée" organisé par le CAR/PB en décembre 2000.

175. Les indicateurs environnementaux (8) pouvant bénéficier de l'utilisation de la télédétection par satellite, choisis sur la liste des 130 indicateurs pour le développement durable, ont été présentés.

176. De plus, au cours de la réunion, des projets réalisés au Maroc traitant de l'analyse et du calcul de tels indicateurs ont été présentés et des exemples des méthodes pour leur calcul ont été fournis.

Préparation de la réunion conjointe des Points focaux du CAR/PB, CAR/TDE et CAR/PAP

177. A l'occasion de la réunion du MEDU et des Directeurs des CAR en janvier 2001, il a été convenu de tenir la réunion conjointe à Palerme du 12 au 16 juin 2001.

178. L'ordre du jour provisoire a été arrêté ainsi que le calendrier des échanges de vues et réunions préliminaires afin de définir les tâches spécifiques de chaque centre et de conclure l'organisation finale de la réunion.

179. Le CAR/TDE sera bien évidemment chargé des questions logistiques et à cet égard s'occupera de collecter toutes les informations nécessaires concernant les aspects techniques (projecteurs, PC, traducteurs anglais/français), opérationnels (rapports, traducteurs, secrétariat) et administratifs (participants, hébergement, voyages, indemnités journalières, etc.).

(d) Sites historiques

180. Les activités développées au cours de la période considérée ont notamment concerné du 9 au 12 novembre la Troisième bourse méditerranéenne du tourisme archéologique qui s'est déroulée à Paestrum-Salerno (Italie). Lors de cette manifestation, le Programme des 100 sites historiques a été présenté dans le cadre d'une coopération méditerranéenne pour le patrimoine culturel et l'environnement. La participation de très nombreuses institutions locales, régionales et internationales a permis de prévoir des relations intercommunales, provinciales et avec les organismes d'état représentés. En décembre, à la demande des Services de l'environnement et de la culture de la région des Pouilles et la Municipalité de Bari (14-15 décembre 2000), a été préparé un projet de rencontre sur le rôle du patrimoine dans le développement économique des villes historiques. Cette manifestation est prévue à l'automne 2001.

181. Elle constituera un prolongement à l'initiative communautaire URBAIN et son programme d'interventions sur les zones urbaines dégradées. Les travaux concernant le Liban-littoral sud, en relation avec la zone du PAC, se sont poursuivis avec la participation d'un stagiaire, de formation architecte, depuis la fin novembre 2000, dans le cadre de l'inventaire patrimonial engagé. Pour l'Algérie, le programme en cours « Politique et stratégie de sauvegarde de la Casbah d'Alger », établi en décembre 1999, a pu être aidé à travers les membres du réseau des 100 sites historiques. L'une des manifestations de confrontation des travaux s'est déroulé du 28 mars au 9 avril à Arles (France). Le programme des 100 sites historiques a également participé à un forum méditerranéen à Dubrovnik (Croatie) à la fin du mois d'avril.

182. La participation à la XIX^{ème} réunion du MEDU et des CAR (Athènes, 15-16 janvier 2001) a permis de tenir une séance de travail avec le responsable du Centre de conservation de la pierre pour la Grèce.

ANNEXE I

**CALENDRIER DES RÉUNIONS ORGANISÉES DANS LE CADRE DU
PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANÉE**

(au 12 mars 2001)

Meeting	Date, Place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets)	Responsible Officer	Report Status
	2001			
National Training Course for OSC and Supervisors in Morocco	7-11 January Casablanca	REMPEC (IMO/TCD)	R. Patruno D. Domovic S. Micallef	to be issued by REMPEC
Meeting of MEDU and RACs Directors	15-16 Jan. Athens	UNEP-MEDU	L. Chabason	to be issued by MEDU
Experts Meeting on the Preparation of the Strategic Framework and State of Environment Report	22-23 Jan. Sophia Antipolis	UNEP-MEDU BP/RAC	L. Chabason A. Hoballah G. Benoit	no report foreseen
MCSD Urban Group Steering Committee Meeting	24 January Sophia Antipolis	PAP/RAC BP/RAC	I. Trumbic S. Laria	to be issued by PAP/RAC and BP/RAC
Training Course MEDSTAT Environment (soil)	29 Jan.-2 Feb. Malta	BP/RAC	J. Iotti	to be issued by BP/RAC
CAMP Malta – Sustainability Analysis	5-6 February Split	BP/RAC	G. Benoit E. Coudert	to be issued by PAP/RAC
Harmonization Meeting for CAMP Malta	19-20 February (tentative) Malta	PAP/RAC	I. Trumbic S. Laria	to be issued by PAP/RAC and BP/RAC
First Meeting of the Advisory Committee for SAP Biodiversity	22-23 Feb. Tunis	SPA/RAC	A. Hentati	to be issued by SPA/RAC
Working Group on Reporting System	28 February Athens	UNEP-MEDU	L. Chabason H. Da Cruz	to be issued by MEDU

Meeting	Date, Place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets)	Responsible Officer	Report Status
Experts Meeting to discuss Strategic Options for Coastal Management	2-3 March Split	PAP/RAC	I. Trumbic	to be issued by PAP/RAC
Meeting of the Interagency Coordination Committee (GEF)	8 March. Athens	UNEP-MEDU	GEF Coordin.	to be issued by MEDU
Meeting of the Coordination Committee (GEF)	9-10 March Athens	UNEP-MEDU	GEF Coordin.	to be issued by MEDU
Consultation Meeting of the Informal Network on Compliance and Enforcement	15-17 March Sorrento	UNEP-MEDU	G. Kamizoulis F.S. Civili	to be issued by MEDU
Expert Meeting to adopt Existing Evaluation Methodology for Economic Instruments (GEF)	16-17 March Split (tentative)	PAP/RAC	D. Povh	to be issued by PAP/RAC
Second Meeting of LIFE Syria Steering Committee	21-22 March Damascus	REMPEC (EC LIFE)	R. Patruno D. Domovic Consultant	to be issued by REMPEC
Third Meeting of CP/RAC National Focal Points	22-23 March Barcelona	CP/RAC	V. Macià F.S. Civili	to be issued by CP/RAC
Meeting of Experts on the Implementation of the Strategic Action Programme (SAP)	28-30 March (tentative) Catania	UNEP-MEDU	F.S. Civili F. Abousamra	to be issued by MEDU
National Training Course on Urban Water Resources Management	March Tunis (tentative)	PAP/RAC	J. Margeta	to be issued by PAP/RAC
Second Meeting of National/Legal Technical Experts to amend the Emergency Protocol	2-6 April Monaco	UNEP-MEDU REMPEC	L. Chabason R. Patruno H. Da Cruz	to be issued by REMPEC

Meeting	Date, Place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets)	Responsible Officer	Report Status
Meeting to discuss Criteria for Selection on Hot Spot Pre-investment Studies (GEF)	5-6 April Athens	WHO UNEP-MEDU	G. Kamizoulis F.S. Civili	to be issued by MEDU
MEDU Meeting with NGOs	19 April Barcelona	UNEP-MEDU	H. Da Cruz	to be issued by MEDU
Joint Meeting of National Correspondents in the Mediterranean of the CBD and the SPA Focal Points	20-21 April Valencia	SPA/RAC	A. Hentati C. Rais	to be issued by SPA/RAC
5th Meeting of the National Focal Points for SPA	23-26 April Valencia	SPA/RAC	A. Hentati	to be issued by SPA/RAC
Donors Meeting (GEF)	April (tentative)	UNEP/MEDU	GEF Coordin.	to be issued by MEDU
Expert Meeting on Coastal Erosion	April Split (tentative)	PAP/RAC	M. Prem	to be issued by PAP/RAC
Steering Committee of Free Trade Zone and Environment Group (MCSD)	April (tentative)	BP/RAC UNEP-MEDU	A. Hoballah G. Benoit V. Cistulli	to be issued by BP/RAC
Bureau Meeting of the Contracting Parties	3-4 May Cyprus	UNEP-MEDU (CYPRUS)	L. Chabason	to be issued by MEDU
NOWPAP MER/PAC Focal Points Meeting	7-12 May Qiantao, China	UNEP	R. Patruno (D. Domovic)	to be issued by NOWPAP
CAMP Malta Sustainability Analysis	15-16 May Malta	BP/RAC	E. Coudert	to be issued by BP/RAC
Working Group on Reporting System	Mid May (tentative)	UNEP-MEDU	L. Chabason H. Da Cruz	to be issued by MEDU
5th MCSD Steering Committee	18-19 May Monaco	UNEP-MEDU	A. Hoballah	to be issued by MEDU

Meeting	Date, Place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets)	Responsible Officer	Report Status
National Training Session on Protected Areas Management	26-30 May Libya (tentative)	SPA/RAC	A. Hentati A. Ouerghi	to be issued by SPA/RAC
Meeting of MEDPOL National Coordinators	28-31 May Venice	UNEP-MEDU	F.S. Civili	to be issued by MEDU
National Training Course for OSC in Lebanon	28-31 May Beirut (tentative)	REMPEC	R. Patruno D. Domovic S. Micallef	to be issued by REMPEC
MCSD Free-trade Steering Committee Meeting	May (tentative)	BP/RAC	V. Cistulli G. Benoit	to be issued by BP/RAC
Expert Meeting on the Preparation of BP Environment and Development Report	May France (tentative)	BP/RAC	G. Benoit A. Comeau	to be issued by BP/RAC
Training Coordination Workshop on Posidonia Meadow Mapping and Monitoring	1-9 June Kerkennah, Tunisia	SPA/RAC	A. Hentati C. Rais	to be issued by SPA/RAC
National Training Course for OSC in Syria	2-6 June Latakia	REMPEC (EC LIFE)	D. Domovic	to be issued by REMPEC
Intercalibration Workshop on Microbiological Analysis	11-15 June (tentative) Athens	WHO UNEP-MEDU	G. Kamizoulis F.S. Civili	to be issued by WHO
Joint BP/PAP/ERS Focal Points Meeting	12-16 June Palermo (tentative)	BP/RAC PAP/RAC ERS/RAC MEDU	G. Benoit I. Trumbic M. Dussi A. Hoballah	to be issued by BP/RAC, PAP/RAC, ERS/RAC
Workshop on Industry and Sustainable Development/ MCSD	27-29 June (tentative) Barcelona	CP/RAC ICS/UNIDO UNEP-MEDU	V. Macià F.S. Civili	to be issued by CP/RAC

Meeting	Date, Place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets)	Responsible Officer	Report Status
Subregional Training Workshop on Erosion Desertification Control and Management	June Morocco (tentative)	PAP/RAC FAO	I. Trumbic	to be issued by PAP/RAC
Seminar on the Algerian National Contingency Plan	2-3 July Algiers	REMPEC	R. Patruno D. Domovic S. Micallef	to be issued by REMPEC
First Meeting of National Correspondents (SAP Biodiversity)	2-4 July Alicante	SPA/RAC	A. Hentati C. Rais	to be issued by SPA/RAC
Meeting Algeria- Morocco-Tunisia (sub-regional agreement)	4-5 July Algiers	REMPEC	R. Patruno D. Domovic S. Micallef	to be issued by REMPEC
Workshop on Urban Management and Sustainable Development/ MCSD	5-7 July Barcelona (tentative)	PAP/RAC BP/RAC	I. Trumbic	to be issued by PAP/RAC
Training Course MEDSTAT Environment (waste)	9 or 23 July	BP/RAC	J. Iotti	to be issued by BP/RAC
Training Session on Turtle Nesting Site Management	July/August (tentative) Lara, Cyprus	SPA/RAC	A. Hentati A. Ouerghi	to be issued by SPA/RAC
Meeting of MAP Focal Points	11-14 Sept. Athens	UNEP-MEDU	L. Chabason H. Da Cruz	to be issued by MEDU
MEDSTAT Environment Task Force Meeting	15 September	BP/RAC	J. Iotti	to be issued by BP/RAC
Meeting on Criteria and Standards for Recreational Waters	17-21 Sept. (tentative) Athens	WHO/ UNEP-MEDU	G. Kamizoulis F.S. Civili	to be issued by MEDU

Meeting	Date, Place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets)	Responsible Officer	Report Status
Instructive Seminar to determine the State of Art in Implementation of Economic Instruments in Mediterranean Countries (Training)	September (tentative)	PAP/RAC	D. Povh	to be issued by PAP/RAC
Meeting of National Operational Authorities of Cyprus, Egypt and Israel	September (tentative) Malta	REMPEC	R. Patruno D. Domovic	to be issued by REMPEC
National Training Course in Libya	September (tentative) Libya	RREMPEC (IMO/TCD)	R. Patruno D. Domovic	to be issued by REMPEC
7th MCSD Meeting	3-6 October Antalya	UNEP-MEDU	A. Hoballah	to be issued by MEDU
Regional Training Course MEDEXPOL 2001	October (mid.) Frankfurt, Germany	REMPEC (EC)	R. Patruno D. Domovic S. Micallef C. Sacco	to be issued by REMPEC
Training Course on Waste Water Management (GEF)	22-26 Oct. (tentative)	WHO UNEP-MEDU	G. Kamizoulis F.S. Civili	to be issued by MEDU
Conference on Mediterranean Marine Turtle	24-28 Oct. Rome	SPA/RAC	A. Hentati A. Ouerghi	to be issued by SPA/RAC
National Forum on Sustainable Development and Sustainable Use of Natural Resources in B&H	October (tentative)	ERS/RAC M.O in B&H	B. Vucijak S. Carnemolla	to be issued by ERS/RAC
Meeting of Experts on the Coastal Habitats	1-3 Nov. (tentative)	SPA/RAC	A. Hentati C. Rais	to be issued by SPA/RAC
12th Ordinary Meeting of the Contracting Parties	14-17 Nov. Monaco	UNEP-MEDU (MONACO)	L. Chabason H. Da Cruz	to be issued by MEDU
Second Meeting of LIFE Turkey Steering Committee	November Ankara	REMPEC (EC LIFE)	R. Patruno S. Micallef	to be issued by REMPEC

Meeting	Date, Place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets)	Responsible Officer	Report Status
Workshop on Implementation of Minimisation Opportunities Environmental Diagnosis (MOED)	November (tentative)	CP/RAC	V. Macià	to be issued by CP/RAC
Workshop on Pollution Prevention Opportunities on the Textile Industry	November (tentative)	CP/RAC	V. Macià	to be issued by CP/RAC
Review Meeting on Monitoring Activities	December (tentative)	UNEP-MEDU	F.S. Civili C. Beken	to be issued by MEDU
Meeting regarding the Assistance to Countries to develop their National Legislation and National Enforcement of Control Mechanisms in line with the Implementation of the Barcelona Convention and its Protocols and the adopted Protection Measures	to be decided	UNEP-MEDU	H. Da Cruz	to be issued by MEDU
Training Programme for National Officials on Environment and Institutional Issues, including Environmental Law	to be decided	UNEP-MEDU	H. Da Cruz	to be issued by MEDU
Second Meeting of Mediterranean Government designated Experts on Liability and Compensation	to be decided	UNEP-MEDU	H. Da Cruz	to be issued by MEDU
Conference of Plenipotentiaries on the Emergency Protocol	December (tentative) to be decided by the Bureau Meeting Malta	UNEP-MEDU REMPEC	H. Da Cruz R. Patruno D. Domovif S. Micallef C. Galea	to be issued by REMPEC

ANNEXE II

POSITION DES SIGNATURES ET RATIFICATIONS DE LA CONVENTION POUR LA PROTECTION DE LA MER MÉDITERRANÉE CONTRE LA POLLUTION ET DE SES PROTOCOLES

Position au 29 janvier 2001

	Convention de Barcelone ^{1/}			Protocole "Immersion" ^{2/}			Protocole en cas de situation critique ^{3/}	
Parties Contractantes	Signature	Ratification	Acceptation des amendements	Signature	Ratification	Acceptation des amendements	Signature	Ratification
Albania	-	30.5.90/AD		-	30.5.90/AD		-	30.5.90/AD
Algeria	-	16.2.81/AD		-	16.3.81/AD		-	16.3.81/AD
Bosnia & Herzegovina	-	1.3.92/SUC		-	1.3.92/SUC		-	1.3.92/SUC
Croatia	-	8.10.91/SUC	3.5.99	-	8.10.91/SUC	3.5.99	-	8.10.91/SUC
Cyprus	16.2.76	19.11.79		16.2.76	19.11.79		16.2.76	19.11.79
European Community	13.9.76	16.3.78/AP	12.11.99	13.9.76	16.3.78/AP	12.11.99	13.9.76	12.8.81/AP
Egypt	16.2.76	24.8.78/AP	11.2.00	16.2.76	24.8.78/AP	11.2.00	16.2.76	24.8.78/AD
France	16.2.76	11.3.78/AP		16.2.76	11.3.78/AP		16.2.76	11.3.78/AP
Greece	16.2.76	3.1.79		11.2.77	3.1.79		16.2.76	3.1.79
Israel	16.2.76	3.3.78		16.2.76	1.3.84		16.2.76	3.3.78
Italy	16.2.76	3.2.79	7.9.99	16.2.76	3.2.79	7.9.99	16.2.76	3.2.79
Lebanon	16.2.76	8.11.77/AD		16.2.76	8.11.77/AD		16.2.76	8.11.77/AD
Libya	31.1.77	31.1.79		31.1.77	31.1.79		31.1.77	31.1.79
Malta	16.2.76	30.12.77	28.10.99	16.2.76	30.12.77	28.10.99	16.2.76	30.12.77
Monaco	16.2.76	20.9.77	11.4.97	16.2.76	20.9.77	11.4.97	16.2.76	20.9.77
Morocco	16.2.76	15.1.80		16.2.76	15.1.80	5.12.97	16.2.76	15.1.80
Slovenia	-	15.3.94/AD		-	15.3.94/AD		-	15.3.94/AD
Spain	16.2.76	17.12.76	17.2.99	16.2.76	17.12.76	17.2.99	16.2.76	17.12.76
Syria	-	26.12.78/AD		-	26.12.78/AD		-	26.12.78/AD
Tunisia	25.5.76	30.7.77	1.6.98	25.5.76	30.7.77	1.6.98	25.5.76	30.7.77
Turkey	16.2.76	6.4.81		16.2.76	6.4.81		16.2.76	6.4.81

Adhésion: AD

Approbation: AP

Succession: SUC

	Protocole "tellurique" ^d			Protocole relatif aux aires spécialement protégées ^{5/}		Protocole relatif aux ASP & diversité biologique ^{6/}		Protocole "offshore" ^{7/}		Protocole "déchets dangereux" ^{8/}	
	Signature	Ratification	Acceptation des amendements	Signature	Ratification	Signature	Ratification	Signature	Ratification	Signature	Ratification
Albania	-	30.5.90/AD		-	30.5.90/AD	10.6.95	-	-	-	-	-
Algeria	-	2.5.83/AD		-	16.5.85/AD	10.6.95	-	-	-	01.10.96	-
Bosnia &- Herzegovina	-	22.10.94/SUC		-	22.10.94/SUC	-	-	-	-	-	-
Croatia	-	12.6.92/SUC		-	12.6.92/SUC	10.6.95	-	14.10.94	-	-	-
Cyprus	17.5.80	28.6.88		-	28.6.88/AD	10.6.95	-	14.10.94	-	-	-
European Community	17.5.80	7.10.83/AP	12.11.99	30.3.83	30.6.84/AP	10.6.95	12.11.99	-	-	-	-
Egypt	-	18.5.83/AD		16.2.83	8.7.83	10.6.95	11.2.00	-	-	01.10.96	-
France	17.5.80	13.7.82/AP		3.4.82	2.9.86/AP	10.6.95	-	-	-	-	-
Greece	17.5.80	26.1.87		3.4.82	26.1.87	10.6.95	-	14.10.94	-	01.10.96	-
Israel	17.5.80	21.2.91		3.4.82	28.10.87	10.6.95	-	14.10.94	-	-	-
Italy	17.5.80	4.7.85	7.9.99	3.4.82	4.7.85	10.6.95	7.9.99	14.10.94	-	01.10.96	-
Lebanon	17.5.80	27.12.94		-	27.12.94/AD	-	-	-	-	-	-
Libya	17.5.80	6.6.89/AP		-	6.6.89/AD	10.6.95	-	-	-	01.10.96	-
Malta	17.5.80	2.3.89	28.10.99	3.4.82	11.1.88	10.6.95	28.10.99	14.10.94	-	01.10.96	28.10.99
Monaco	17.5.80	12.1.83	26.11.96	3.4.82	29.5.89	10.6.95	3.6.97	14.10.94	-	01.10.96	-
Morocco	17.5.80	9.2.87	2.10.96	2.4.83	22.6.90	10.6.95	-	-	1.7.99	20.3.97	1.7.99
Slovenia	-	16.9.93/AD		-	16.9.93/AD	-	-	10.10.95	-	-	-
Spain	17.5.80	6.6.84	17.2.99	3.4.82	22.12.87	10.6.95	23.12.98	14.10.94	-	01.10.96	-
Syria	-	1.12.93/AD		-	11.9.92/AD	-	-	20.09.95	-	-	-
Tunisia	17.5.80	29.10.81	1.6.98	3.4.82	26.5.83	10.6.95	1.6.98	14.10.94	1.6.98	01.10.96	1.6.98
Turkey	-	21.2.83/AD		-	6.11.86/AD	10.6.95	-	-	-	01.10.96	-

- 1/ Convention pour la protection de la Mer Méditerranée contre la pollution
Adoptée (Barcelone): 16 février 1976
Entrée en vigueur*: 12 février 1978
- 2/ Protocole relatif à la prévention de la pollution de la mer Méditerranée par les opérations d'immersion effectuées par les navires et aéronefs
Adopté (Barcelone): 16 février 1976
Entré en vigueur*: 12 février 1978
- 3/ Protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre la pollution de la mer Méditerranée par les hydrocarbures et autres substances nuisibles
Adopté (Barcelone): 16 février 1976
Entré en vigueur: 12 février 1978
- 4/ Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique
Adopté (Athènes): 17 mai 1980
Entré en vigueur: 17 juin 1983
- 5/ Protocole relatif aux aires spécialement protégées de la mer Méditerranée
Adopté (Genève): 3 avril 1982
Entré en vigueur: 23 mars 1986
- 6/ Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée
Adopté (Barcelone): 10 juin 1995
Entré en vigueur: 12 décembre 1999
- 7/ Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution résultant de l'exploration et de l'exploitation du Plateau continental, du fond de la mer et de son sous-sol
Adopté (Madrid): 14 octobre 1994
Entré en vigueur: -
- 8/ Protocole relatif à la prévention de la pollution de la zone de la mer Méditerranée par les mouvements transfrontières de déchets dangereux et leur élimination
Adopté (Izmir): 1 octobre 1996
Entré en vigueur: -

* Les amendements ne sont pas encore entrés en vigueur

ANNEXE III

FONDS REGIONAL D'AFFECTATION SPECIALE POUR LA PROTECTION
DE LA MER MEDITERRANEE CONTRE LA POLLUTION

Position des contributions au 31 mars 2001
(Exprimées en dollars E.U.)

COUNTRIES	Unpaid pledges as at 31 Dec 2000	Adjustments	Pledges for 2001	Collections during 2001 for 2001 and fut. yrs	Collections during 2001 for prior yrs	Unpaid pledges for prior yrs.	Unpaid pledges for 2001 & prior yrs
Albania	(1,366)	0	3,455	0	0	(1,366)	2,089
Algeria	164,043	0	51,834	0	0	164,043	215,877
Bosnia & Herzegovina	39,145	0	14,810	0	0	39,145	53,955
Croatia	0	0	47,883	0	0	0	47,883
Cyprus	0	0	6,911	6,911	0	0	0
European Commission	0	0	123,413	0	0	0	123,413
Egypt	23,550	0	24,189	0	0	23,550	47,739
France	0	0	1,874,382	0	0	0	1,874,382
Greece	0	0	138,714	0	0	0	138,714
Israel	0	0	72,566	0	0	0	72,566
Italy	24,758	0	1,548,574	0	0	24,758	1,573,332
Lebanon	40	0	3,455	0	0	40	3,495
Libyan Arab Jamahiriya	487,321	0	97,249	0	0	487,321	584,570
Malta	0	0	3,455	0	0	0	3,455
Monaco	0	0	3,455	3,440	0	0	15
Morocco	13,552	0	13,823	0	0	13,552	27,375
Slovenia	0	0	33,074	0	0	0	33,074
Spain	0	0	739,978	0	0	0	739,978
Syrian Arab Rep.	22,321	0	13,823	0	0	22,321	36,144
Tunisia	0	0	10,367	10,163	0	0	204
Turkey	0	0	111,071	0	0	0	111,071
Yugoslavia	469,976	0	0	0	0	469,976	469,976
T o t a l	1,243,340	0	4,936,481	20,514	0	1,243,340	6,159,307
Additional Contributions							
European Commission	0	0	546,634	0	0	0	546,634
Host Country *	0	0	400,000	0	0	0	400,000
UNEP Env. Fund	0	0	50,000	0	0	0	50,000
T o t a l	1,243,340	0	5,933,115	20,514	0	1,243,340	7,155,941

N.B. Les montants entre parenthèses correspondent à des crédits alloués au gouvernement